

Contrôle et réglage sur les systèmes proportionnels

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Le titulaire de la certification professionnelle est amené à exercer dans les domaines des automatismes, de l'hydraulique et de la pneumatique. La certification est utilisée dans tout type d'entreprises industrielles dans des domaines tels que la métallurgie et la plasturgie sur des applications stationnaires ou mobiles : la machine-outil, la production par usinages ou transformations de toutes sortes, construction mécanique, machines agricoles, engins de manutention et de TP. Ces entreprises peuvent également être des fabricants, distributeurs et utilisateurs des machines citées ci-dessus. Autres applications : treuils de pêche, treuils marin, de télésièges et de manèges, ...**

La certification concerne particulièrement les opérateurs de maintenance, les mécaniciens et les hydrauliciens qui souhaitent compléter leur champ d'intervention.

Code(s) NAF : **33.12Z**, **28.92Z**, **28.91Z**, **28.30Z**, **28.12Z**

Code(s) NSF : **251**, **223**, **200**

Code(s) ROME : **I1603**, **I1310**, **I1304**, **H1101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **23/02/2017**

Mots clés : **HYDRAULIQUE**, **SYSTEMES PROPORTIONNELS**, **REGLAGE**, **CONTRÔLE**

Identification

Identifiant : **2764**

Version du : **08/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Courrier de soutien du Syndicat des Industriels de la Mécatronique "ARTEMA"**
- **Extrait de décision de la CPNEFP de la Métallurgie**

Non formalisé :

- **Courriers de soutien des entreprises de la métallurgie: HYDRAULIQUE GENERALE INDUSTRIE, ARMORHYD HYDRAULIQUE SERVICE, HUCHEZ, HYDRAU M.E.L.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification a pour objectif d'attester des compétences d'un individu à réaliser des contrôles et des réglages sur des systèmes hydrauliques proportionnels.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ -

Descriptif général des compétences constituant la certification

Préparer le contrôle de systèmes hydrauliques à commande proportionnelle :

- Calibrer les capteurs
 - Choisir les composants d'un système électrohydraulique proportionnel et réaliser le câblage
 - Choisir le moyen de contrôle adapté
- Informé en cas de dysfonctionnement
- Caractériser les systèmes hydrauliques à commande proportionnelle
 - Identifier les contraintes de sécurité

Public visé par la certification

Tous publics

Réaliser le contrôle de systèmes hydrauliques à commande proportionnelle :

- Appliquer la procédure de contrôle
- Utiliser les moyens de contrôle
- Informer en cas de dysfonctionnement
- Contrôler et régler les valves proportionnelles ou les servovalves sur simulateurs de puissance
- Appliquer les consignes de sécurité

Réaliser le dépannage et le réglage de systèmes hydrauliques à commande proportionnelle :

- Etablir les étapes de l'intervention de réglage
- Identifier les paramètres de réglage des systèmes hydrauliques à commande proportionnelle (valves proportionnelles, servovalves sur simulateurs de puissance)
- Informer sur l'intervention de réglage
- Régler les systèmes hydrauliques à commande proportionnelle (valves proportionnelles, servovalves sur simulateurs de puissance)
- Appliquer les consignes de sécurité

Modalités générales

La certification peut être obtenue à l'issue d'une action de formation courte (3 à 5 jours).

La formation peut être suivie en continu ou en alternance.

Des mises en situation en entreprise peuvent être réalisées au cours de la formation selon les besoins (équipements industriels, ...).

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification atteste des compétences d'un individu sur le domaine spécifique des contrôles et réglages sur des systèmes hydrauliques proportionnels, lesquelles sont fortement demandées par les entreprises.

La certification permet par exemple aux opérateurs de maintenance, aux mécaniciens et aux hydrauliciens de compléter leur champ

Pour l'entité utilisatrice

La certification constitue la garantie pour les entités utilisatrices de disposer d'un personnel qualifié sur les contrôles et réglages de systèmes hydrauliques proportionnels, en vue d'assurer la qualité et la sécurité des opérations réalisées sur leurs installations.

d'intervention.
L'application de la certification dans tout type d'entreprise facilite l'employabilité et la mobilité du titulaire.

Elle permet également aux entités utilisatrices de valoriser les compétences de leurs salariés sur le marché.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences doit être évalué :

Préparer le contrôle de systèmes hydrauliques à commande proportionnelle :

- Calibrer les capteurs
 - Choisir les composants d'un système électrohydraulique proportionnel et réaliser le câblage
 - Choisir le moyen de contrôle adapté
- Informé en cas de dysfonctionnement
- Caractériser les systèmes hydrauliques à commande proportionnelle
 - Identifier les contraintes de sécurité

Réaliser le contrôle de systèmes hydrauliques à commande proportionnelle :

- Appliquer la procédure de contrôle
- Utiliser les moyens de contrôle
- Informer en cas de dysfonctionnement
- Contrôler et régler les valves proportionnelles ou les servovalves sur simulateurs de puissance
- Appliquer les consignes de sécurité

Réaliser le dépannage et le réglage de systèmes hydrauliques à commande proportionnelle :

- Etablir les étapes de l'intervention de réglage
- Identifier les paramètres de réglage des systèmes hydrauliques à commande proportionnelle (valves proportionnelles, servovalves sur simulateurs de puissance)
- Informer sur l'intervention de réglage
- Régler les systèmes hydrauliques à commande proportionnelle (valves proportionnelles, servovalves sur simulateurs de puissance)
- Appliquer les consignes de sécurité

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

-

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Centre(s) de passage/certification

- Organismes habilités par les UIMM territoriales

Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie (CCPM)
délivré par la CPNEFP de la Métallurgie

Plus d'informations

Statistiques

Les besoins estimés sur cette certification professionnelle sont réguliers et de l'ordre d'environ 60 personnes / an sur le territoire national.

Autres sources d'information

<http://www.cqpm.fr/>